



Fédération Départementale
des Chasseurs de la Corrèze

Siège social :
Quartier Montana
19150 LAGUENNE

Domiciliations bancaires
CRCAF Tulle 27019780000

Tél : 05.55.29.95.75
Fax : 05.55.29.95.70
E-mail : chasseurs.19@wanadoo.fr
Site Internet: www.chasse-corrèze.fr

Communiqué aux chasseurs corréziens

LES CHASSEURS CORREZIENS DEFENDUS !!!

Les représentants de la fédération des chasseurs de la Corrèze ont rencontré le Préfet du département lundi 20 janvier.

- La fédération des chasseurs a demandé, comme le prévoit le Code de l'Environnement, l'application des barèmes d'indemnisations des dégâts, votés à l'unanimité (agriculteurs et chasseurs) lors de la commission départementale de décembre et remis en cause par le président de la Chambre d'Agriculture deux jours plus tard. Le Préfet a souhaité un délai supplémentaire pour s'assurer de la procédure réglementaire à respecter.
- La fédération des chasseurs a demandé l'annulation de la commission départementale « Nuisibles » prévue le mercredi 22 janvier pour le classement « Nuisible » du sanglier, dans l'attente de la sortie imminente du décret autorisant la chasse du sanglier au mois de Mars. Le Préfet a accepté de repousser la date de cette commission. Les chasseurs pourraient ainsi décider seuls de chasser le sanglier sur cette période.

Enfin, la fédération des chasseurs dénonce le comportement INACCEPTABLE de Tony CORNELISSEN, président de la Chambre d'Agriculture de la Corrèze, lors de la réunion de travail sur le Schéma Départemental de Gestion Cynégétique du mardi 21 janvier au siège de la fédération. L'attitude agressive et dictatoriale de Tony CORNELISSEN va à l'encontre de l'esprit de concertation et de négociation dans lequel s'inscrit ce document, alors que TOUTES les réunions avec TOUS les autres partenaires de la fédération se sont déroulées avec calme et sérénité dans un esprit d'échange et de dialogue où chacun a pu défendre ses intérêts.

La fédération continue, et continuera, d'élaborer ce projet de Schéma Départemental en étroite concertation avec les agriculteurs, les forestiers, nos associations de chasse spécialisées ainsi que tous les autres partenaires et les services de l'Etat, malgré le refus de dialogue de Tony CORNELISSEN qui cherche à imposer ses exigences en divisant les agriculteurs et les chasseurs.

Chasseurs corréziens, vous pouvez compter sur l'engagement de votre fédération pour défendre les intérêts de la chasse corrézienne.

La fédération des chasseurs organisera rapidement une conférence de presse.

Le Président.

J.F. SAUVAGE